

Elaboration d'une Charte Forestière de Territoire

Méthodologie

SOMMAIRE

I. Réussir l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire.....	3
II. Phase préparatoire (acteurs à l'initiative du projet).....	5
III. Etat des lieux du territoire : une représentation simplifiée de la réalité.....	7
IV. Elaboration concertée d'une charte forestière de territoire	10
V. Charte de Territoire Forestier - Fiche action	12

I. Réussir l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire

Les enjeux des chartes

Formaliser, hiérarchiser et mettre en cohérence toutes les démarches économiques, sociales et environnementales, souvent diffuses, voire contradictoires, adressées à la forêt en privilégiant celles qui sont formalisées, financièrement réalistes et acceptables par tous.

1.1. Les objectifs

- *garantir la satisfaction des demandes environnementales ou sociales particulières concernant la gestion des forêts et des espaces naturels qui leur sont connexes;*
- *contribuer à l'emploi et à l'aménagement rural, notamment par le renforcement des liens entre les agglomérations urbaines et les massifs forestiers;*
- *renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits;*
- *favoriser le regroupement des propriétaires forestiers sur le plan technique ou économique, la restructuration foncière ou encore la gestion groupée au niveau forestier d'un massif forestier.*

Les défis :

- Intégrer /ancrer un projet forestier dans un projet de développement territorial ; construire en partenariat avec les collectivités et autres acteurs locaux,
- Concilier économie, environnement, qualité de vie dans un projet global, se projeter dans le long terme,
- Rendre concrète l'idée de multifonctionnalité de la forêt dans des projets individuels et collectifs
- Créer de nouveaux partenariats pour une gestion concertée : localement entre forestiers, collectivités, association et acteurs économiques concernés et au niveau régional et du massif entre collectivités territoriales, Etat et Interprofessions.

Rappel : durée déterminée, en concordance avec les orientations forestières régionales et le RDR

Les grandes phases de la démarche :

> Phase préparatoire (acteurs à l'initiative du projet)

- délimitation du territoire
- mobilisation des acteurs locaux
- validation collective d'une démarche de projet

> Etat des lieux du territoire (expertise)

- forêt
- autres activités
- territoire
- interactions entre les trois

> Elaboration concertée d'une charte Forestière de Territoire (groupe d'acteurs locaux : séance de travail)

- Diagnostic partagé de la situation actuelle >>>> Cheminement>>>> Image souhaitée (20 ans)
- Définir le cheminement c'est ... Diagnostic partagé de la situation actuelle >>>> Cheminement>>>> Image souhaitée (20 ans)
 - ❖ Dans le cadre des ateliers prospectifs : cibler les enjeux, imaginer des scénarios d'évolution, valider une image souhaitée de la forêt filière bois à moyen terme, bâtir un projet de charte pour y arriver.
 - ❖ Une structuration de la charte en schémas d'objectifs :
 - Axes
 - environnemental : eau, sols, risques naturels, biodiversité, ...
 - économique : production de bois d'œuvre, bois énergie, autres productions, tourisme et loisirs de plein air, promotion de l'emploi,
 - social et culturel : accueil du public, culture, cadre de vie, paysages, ...
 - Objectifs stratégiques : ex : protéger les villages des risques d'avalanches
 - Objectifs opérationnels : ex : évaluer la fonction de protection de la forêt,
 - ❖ Une déclinaison des objectifs en projets :
 - Par objectif opérationnel, liste d'actions proposées, pilotage, plan de financement, ...ex : régénérer les peuplements, limiter le bostryche
 - phasage des actions, échéances et temps alloué, ...

Mise en œuvre du programme d'opération : Concertée entre acteurs, suivi et évaluation progressive, valorisation, communication, ...

II. Phase préparatoire (acteurs à l'initiative du projet)

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
<p><i>Identifier les futurs porteurs de projet et les enjeux qu'ils soulèvent</i></p> <p><i>Valider l'opportunité et la faisabilité d'engager une CFT</i></p>	<p>Répondre aux points clefs suivants :</p> <p><u>Questions des acteurs :</u> première formulation de la problématique du territoire en terme de développement durable de la forêt</p> <p><u>Volonté de concertation :</u> engagement et volonté à porter une réflexion concertée</p> <p><u>Opportunité de la démarche :</u> est-elle nouvelle, complémentaire, redondante avec d'autres démarches récentes ou en cours sur le territoire ?</p>	<p>Entretiens auprès de personnes ressources futurs porteurs de projet (élus, syndicats de propriétaires forestiers, ...) jugés indispensables au bon déroulement du projet</p> <p>Inventaire des projets de développement local récents ou en cours et entretiens avec les porteurs de projets. Réalisation d'un schéma d'articulation de la Charte Forestière avec les outils locaux.</p>	<p>Identification :</p> <p>Entretiens : Trame Analyse</p> <p>Trame Analyse</p>
<p><i>« Périmètre : l'espace dans lequel l'ensemble des groupes d'acteurs ou acteurs concernés, quels que soient leurs propres périmètres de référence, se retrouvent dans la formulation d'une ou plusieurs problématiques communes ou complémentaires et dans la volonté de leur apporter des solutions »</i></p>	<p>Pertinence des limites territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une entité territoriale logique aux yeux des acteurs locaux, - des pratiques d'intercommunalité - des espaces d'organisation forestiers (UT ONF, plan de massif CRPF,...) 	<p>Cerner toutes les entités concernant le territoire</p> <p>Entretiens et expertise</p>	<p>Corrélation caractères/territoire cf Tableau annexe 4 circulaire DERF</p> <p>Corrélation périmètre et acteurs moteurs de la charte</p>
<p><u>↳ Décision sur l'engagement de la démarche ou non</u></p>			

III. Etat des lieux du territoire : une représentation simplifiée de la réalité

Constitution de la base de connaissances sur la forêt /filère bois et le territoire > renseigner sur les indicateurs de durabilité et établir un état initial sur les forces et les faiblesses de la forêt/filère bois ; une compréhension de la problématique du territoire et des enjeux liés au développement de la forêt/filère bois du point de vues des différentes catégories d'acteurs en présence ; permettre la constitution d'un groupe d'acteurs locaux représentatif pour la mise en place des phases suivantes ; préparer la phase de concertation entre acteurs : rassembler et organiser l'ensemble du matériau nécessaire aux acteurs locaux pour établir leur diagnostic de la durabilité de la forêt/filère bois, identifier les marges de progrès et élaborer un projet.

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
<p>REPERER</p> <p><i>Etape 1 : Préparer l'état des lieux :</i></p> <p><i>Repérer les grands enjeux du territoire</i></p> <p><i>Les questions à approfondir dans l'état des lieux, les catégories d'acteurs à rencontrer</i></p>	<p>Préparer la collecte d'information de l'état des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - replacer le territoire dans son environnement régional - repérer la diversité interne des activités et du territoire - identifier les acteurs en présence - identifier les facteurs d'évolution internes et externes <p>> Première formulation de la problématique du territoire, délimitation du champ de la réflexion à venir et de ce qui restera en marge</p>	<p>Expertise rapide</p> <ul style="list-style-type: none"> - chiffres clés et tendances d'évolution (forêt/filère bois et autres activités économiques, population, état de l'environnement), rencontre de quelques acteurs clefs - outils de diagnostic rapide du développement territorial <p>Acteurs locaux : une séance de réflexion</p> <p>Outils : typologie des communes des Alpes du Nord, des entités territoriales, statistiques (RGP, IFN,...)et études locales, résultats des entretiens</p>	

	Décrire la diversité du territoire et ses états : impacts des usages forestiers et non forestiers (en particulier dynamiques d'urbanisation et impacts en terme d'occupation de l'espace), états de l'environnement (qualité de l'eau, biodiversité, paysages, risques naturels)	Bases de données et cartographies locales, départementales ou régionales sur l'inventaire et le suivi des ressources naturelles et sur l'urbanisation Analyse complémentaires suivant les besoins exprimés.	
STRUCTURER EVALUER <i>Étape 3 : dresser un état initial corrélié à des indicateurs</i>	Structurer et interpréter les données collectées : Evaluer les forces et les faiblesses de la forêt/filière bois et les états environnementaux du territoire (& l'impact potentiel des pratiques forestières) Synthétiser les résultats	Système d'indicateurs du développement durable (économique, social, environnemental)	
SIMPLIFIER RESTITUER	Pour une restitution de l'état des lieux, une appropriation par les acteurs locaux, prévoir les « zooms » sur les points clés à approfondir	Supports de débat : schéma de fonctionnement, représentations spatiales, grille d'indicateurs simplifiées Intervention possibles d'experts extérieurs sur les points clés de l'état des lieux	

IV. Elaboration concertée d'une charte forestière de territoire

Les ateliers prospectifs

► La prospective, une finalité, un état d'esprit :

« La réflexion prospective est une réflexion sur les avenir possibles d'une communauté humaine, une réflexion non pour prévoir l'avenir mais aider à construire un avenir qui réponde aux aspirations de cette communauté, pour préparer de meilleures décisions qui auront plus de chances de conduire au futur souhaité ».

« La prospective est une vision

- II globale de l'avenir »
- II mariant qualitatif et quantitatif
- II volontariste
- II multiples (scénarios)

► Pourquoi faire de la prospective ?

D'une part parce que le territoire, la forêt n'est pas un système piloté ; les acteurs à mobiliser sont multiples et porteurs d'attentes et de stratégies différentes, parfois complémentaires, parfois contradictoires.

D'autre part parce que l'avenir de la forêt semble toujours plus ouvert, incertain : elle évolue en interaction avec de multiples acteurs, et sous l'influence de facteurs d'évolutions complexes, d'ordre locaux (intérêt des propriétaires, politiques des collectivités,...) et d'ordre externes (évolution des marchés, des attentes de la sociétés, des politiques publiques nationales ou européennes,...)

Et parce que la « forêt-filière bois » est en phase de transition : la multifonctionnalité n'est pas une réalité ancienne remise à la mode. Parce que construite en partenariat avec les autres acteurs du territoire, elle constitue un objectif de développement : le rôle des acteurs de la forêt va évoluer, elle est donc porteuse de leur évolution sociale. L'atelier prospective est donc un lieu d'apprentissage collectif.

L'atelier prospective repose donc sur le principe d'une exploration du futur par un groupe d'acteurs : élaboration en commun d'une représentation de la situation présente, conception de scénarios d'évolution et définition d'une image souhaitée à moyen terme, identification des conditions de sa réalisation.

Cet atelier est mené par le groupe local qui réunit des acteurs d'horizon divers et permet de :

- favoriser une connaissance réciproque des membres du groupe et la reconnaissance par tous de la légitimité de chacun pour participer à un tel atelier,
- s'accorder sur la mission du groupe et la démarche de travail (préciser les composantes d'un projet de charte, les règles de fonctionnement).

Objectifs	Résultats attendus	Comment ?	Par qui ?
<p><i>Séances 1 et 2</i></p> <p><i>Etablir un diagnostic de la durabilité de la forêt</i> <i>« Un représentation partagée de l'état de la forêt-filière bois et du territoire »</i></p> <p><i>Séances 3 et 4</i></p> <p><i>Construire des scénarios d'évolution</i> <i>(successions d'actions à entreprendre pour parvenir à l'objectif à atteindre)</i></p> <p><i>Séances 5,6 et 7</i></p> <p><i>Elaborer un projet</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - s'approprier une vision commune du territoire et de la forêt - Formuler un diagnostic : identifier les atouts et points faibles, définir des enjeux prioritaires et préciser des hypothèses d'évolution <p>➤ Explorer les différentes voies d'évolution possible et leurs conséquences sur la forêt</p> <p>➤ Trouver un consensus pour une image de la forêt et du territoire à moyen terme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des axes prioritaires de développement et des moyens à mettre en œuvre pour passer de l'état actuel à l'image souhaitée. - Etablir un plan d'actions. 	<p>Restitution de l'état des lieux</p> <p>Animation d'un groupe de travail représentatif de la diversité des acteurs locaux, selon la méthode « ateliers de prospective »</p> <p>Séances de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - méthodes de scénarios, - modèles simples de simulation du territoire et de la forêt - choix du scénario (objectifs du scénario retenu et changements attendus) <p>Pour chacun des scénarios, susciter l'expression de tous les acteurs, imaginer les hypothèses d'évolution pour l'avenir, faire apparaître les marges de manœuvre, les moyens disponibles, les passages obligés,...</p> <p>Analyse de la faisabilité de différents moyens d'actions (expertise)</p>	

V. Charte de Territoire Forestier - Fiche action

Pilotage de la fiche projet :

Intitulé du projet :

1.2. Programme de protection contre les avalanches de la station de ski X

Référence :

2. Axe : Environnement

Objectif stratégique : Protéger les villages contre les risques naturels

Constat/enjeux :

**Destruction de 3 maisons en 1978
De nouveaux lotissements
Des peuplements âgés, atteints par le
bostryche**

Objectifs opérationnels :

Renforcer le rôle de protection de la forêt

Contenu précis des actions proposées :

- 1- Valider les surfaces des forêts concernées au regard des nouvelles habitations
- 2- Régénérer les peuplements**
- 3- Limiter l'impact du bostryche

Pour chacune des actions

<p><u>Méthodologie</u></p> <p><u>Étapes techniques</u></p> <p><u>Résultats à atteindre</u></p>	<p><u>Pilotage de l'action :</u></p> <p><u>Observation :</u> Outils indispensables Limites Facteurs de blocage</p>
---	--

<u>Coûts estimatifs :</u>	<u>Plan de financement :</u>
----------------------------------	-------------------------------------

<u>Maître d'ouvrage :</u>	<u>Maître d'œuvre :</u>	<u>Echéancier prévisionnel :</u>
----------------------------------	--------------------------------	---

<u>Géographie de l'action</u>		<u>Partenaires techniques</u>
<i>Localisation géographique</i>	<p style="text-align: center;">2.1.1. <u>Portée géographique :</u></p> <p><u>Spécificités liées aux zones de montagne :</u></p>	

Suivi/évaluation du projet	
<u>Descripteurs de réalisation de l'action :</u>	<u>Effets " induits " supposés :</u>